

Union interparlementaire
125^{ème} Assemblée et réunions connexes
Berne, Suisse
16 – 19 octobre 2011



COMPTES RENDUS ANALYTIQUES

DE LA REUNION-DEBAT TENUE DURANT LA 125^{ème} ASSEMBLEE A BERNE
(OCTOBRE 2011)

sur le thème

**"Redistribuer non seulement les richesses mais aussi le pouvoir :
qui fixe les agendas internationaux ?"**

qui sera examiné par la deuxième Commission permanente
(*Développement durable, financement et commerce*)

à la 126^{ème} Assemblée à Kampala (Ouganda) en avril 2012

**Redistribuer non seulement les richesses mais aussi le pouvoir :
qui fixe les agendas internationaux ?**

Point 3b) de l'ordre du jour

*Réunion-débat sur le thème à l'examen de la deuxième Commission permanente du
développement durable, du financement et du commerce lors de la
126^{ème} Assemblée (avril 2012)*

Séance du mardi 18 octobre
(après-midi)

La séance est ouverte à 14 h.10 par M. S. Al-Husseini (Arabie saoudite), Président de la deuxième Commission permanente, en qualité de modérateur.

Le MODERATEUR explique que la réunion se déroulera sous forme de débat informel afin d'aider les co-rapporteurs à établir le rapport définitif qui sera examiné par la deuxième Commission permanente de l'UIP à la 126^{ème} Assemblée, à Kampala (Ouganda) en avril 2012.

Lord JUDD (Royaume-Uni), *co-rapporteur*, présentant le premier projet de rapport (A/125/3b)-R.1), dit que, dès sa fondation, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a eu le souci de la liberté et du bien-être des peuples de tous ses Etats membres, comme énoncé dans sa Charte. Les frontières nationales ne font pas barrière aux problèmes contemporains tels que les changements climatiques et la raréfaction des ressources. Pour traiter des problèmes mondiaux de manière à ne compromettre le bien-être de personne à l'avenir, il importe de procéder à une évaluation de fond des rapports de force entre les Etats et entre les peuples.

Les événements récents illustrent l'urgence de réformes. Les soulèvements populaires spontanés qui ont marqué l'année 2011 ont pris à travers le monde une dimension jamais atteinte depuis la chute du Mur de Berlin. Bien que ces soulèvements aient été envenimés par des problèmes économiques, ils ont pour origine la déception causée par des gouvernements répressifs et les déficiences de la démocratie dans le monde, incapable de donner aux citoyens une voix qui leur permette de peser équitablement dans le système et, sur le plan économique, une part égale du gâteau. Les récents sauvetages d'institutions financières auxquels il a été procédé lors de crises provoquées par des marchés débridés et des banquiers irresponsables se traduisent aujourd'hui dans le monde entier par des mesures d'austérité imposées aux simples citoyens.

Sur une population mondiale d'environ 6,8 milliards, seul un milliard de personnes vivent dans les pays à haut revenu. A l'autre extrémité du spectre, c'est un autre milliard de personnes que la faim menace en 2011. La moitié la plus pauvre de la population adulte mondiale détient à peine 1 pour cent des richesses mondiales. De telles inégalités ne peuvent qu'entraîner des tensions sociales, tant à l'intérieur des pays qu'entre eux. Quand il s'agit de traiter des problèmes mondiaux, le G20 est de plus en plus le premier forum décisionnaire, alors que plus de 2 milliards de personnes vivent dans des pays qui n'en sont pas membres. Cela veut dire que 35 pour cent des habitants de la planète n'ont pas leur mot à dire dans les décisions économiques ou politiques dont ils subissent les effets. Au sein du G20, les pays à revenu intermédiaire représentent une population totale bien supérieure à celle des pays à haut revenu, et pourtant ce sont les pays riches qui fixent l'agenda. En même temps, il existe un consensus sur le fait que le pouvoir dans le monde est en train de se déplacer de l'Occident vers l'Orient, avec la montée en puissance de la Chine et de l'Inde sur le plan économique, et les puissances émergentes de l'Afrique du Sud, du Brésil, de la Fédération de Russie, de l'Indonésie, du Mexique et de la Turquie, ce qui met en évidence l'urgence de modifier le système mis en place après la Seconde Guerre mondiale.

L'ONU estime que, en 2050, il y aura 9 milliards d'êtres humains sur la planète et que ce sont les pays à revenu intermédiaire et les pays les moins avancés (PMA) qui connaîtront la plus forte croissance démographique. Cette population en augmentation devra faire face à des problèmes insolubles. Les changements climatiques ont déjà un impact sur les plus pauvres. Du fait de l'activité passée, de nouvelles hausses de température sont déjà inévitables. Le décalage des saisons et des phénomènes météorologiques de plus forte intensité vont soumettre les terres habitables à de fortes pressions et réduire la production alimentaire. Des ressources comme les terres arables et l'eau deviennent rares et les rendements agricoles ont atteint leurs limites.

Les famines de nos jours sont causées par les inégalités des forces. Aux Etats-Unis, par exemple, bien que les prix des produits alimentaires soient en hausse, près de 40 pour cent du blé récolté sert non pas à la production alimentaire mais à celle de l'éthanol en vertu des lois du Gouvernement sur les biocarburants. C'est aussi à cause de ces inégalités des forces que des investisseurs ont acheté ou sont en train de négocier l'achat de 80 millions d'hectares de terre dans le monde en développement, souvent à l'insu des populations qui vivent du travail et des produits de ces terres. Si l'on veut pouvoir nourrir 9 milliards de personnes d'ici à 2050, il doit y avoir une redistribution à la fois du pouvoir et des ressources.

On ne peut agir sur les problèmes du monde actuel que dans le respect de la démocratie et du principe de l'égalité souveraine des Etats nations. Aujourd'hui cependant, les mécanismes internationaux de règlement des problèmes reflètent souvent les priorités de ceux qui sont au pouvoir, plus qu'ils ne répondent aux besoins de ceux qui en sont le plus touchés. Les pays puissants font appel à des équipes entières de négociateurs alors que les petits pays en développement sont repoussés en marge des discussions. De même, si la Banque mondiale a pour mandat de combattre la pauvreté, les pays en développement, auxquels elle s'intéresse surtout, n'ont guère leur mot à dire sur son fonctionnement. Des accords tacites, selon lesquels l'Europe choisit le directeur ou la directrice du Fonds monétaire international (FMI) et les Etats-Unis, le chef de la Banque mondiale, ont entraîné une perte progressive de confiance et fait naître le sentiment, de plus en plus répandu, que les milieux au pouvoir freinent la coopération internationale.

Bien que vitales pour la préservation de la sécurité mondiale, la coopération et les institutions internationales ont besoin de réformes pour rester efficaces dans un monde de plus en plus multipolaire. Des réformes sont nécessaires pour combler le déficit démocratique à la Banque mondiale et donner un réel pouvoir aux gouvernements des pays en développement que la Banque est censée soutenir. La Banque mondiale a une structure de vote qui nuit à son efficacité et à sa légitimité. Il faudrait introduire la parité des voix pour les pays développés, les pays en développement et les pays en transition, afin que les parts des voix soient plus en accord avec la taille des populations.

La Banque mondiale, dont les activités ont un impact considérable sur la vie des peuples à travers le monde, devrait faire montre d'une volonté de transparence, ne serait-ce qu'en publiant les comptes rendus in extenso des réunions du Conseil des gouverneurs, en adoptant une procédure de vote formelle pour ces réunions et en publiant les résultats des votes. Avec un siège de plus attribué à l'Afrique, la représentation des régions géographiques au Conseil des gouverneurs serait plus équilibrée et l'efficacité de la Banque en serait renforcée. Le Président de la Banque mondiale devrait être nommé au terme d'une procédure démocratique et fondée sur le mérite. Il faudrait favoriser la diversité géographique et la parité des sexes pour les postes de direction. Une plus forte représentation des pays en développement au Conseil des gouverneurs implique une moindre représentation des pays développés.

Pourtant, les réformes proposées pour le FMI et la Banque mondiale ne combleront pas totalement le déficit démocratique de nombreuses enceintes vouées au règlement des problèmes mondiaux. Bien que la récente crise économique et financière, qui a commencé dans les banques des pays du Nord, ait entraîné dans les pays en développement des déficits budgétaires de 65 milliards de dollars, les mesures à prendre face à cette crise financière ont

été décidées par le G20, ou par le G8. Or, on ne peut obtenir de riposte internationale unanime sans la participation de toute la communauté internationale. Il faudrait mettre en place un Conseil économique mondial, composé de telle manière que les différents secteurs, ainsi que tous les continents et toutes les grandes économies, y soient représentés.

Il faut également réfléchir au mode de désignation du Secrétaire général de l'ONU et à la composition du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui ne correspond plus à la réalité du monde actuel. Une représentation vraiment équitable des forces conférerait au Conseil de sécurité une plus grande efficacité face aux défis complexes du XXI^{ème} siècle.

La concentration du pouvoir a toujours été en contradiction avec la répartition des populations dans le monde mais, avec la montée en puissance d'économies comme celles de l'Inde, de la Chine et du Brésil, la distribution du pouvoir reflète de moins en moins les réalités économiques mondiales. La composition actuelle des institutions multilatérales et des enceintes créées pour régler les problèmes mondiaux ne répond pas aux besoins de ceux qui en subissent le plus les conséquences néfastes. Le problème marquant du XXI^{ème} siècle, celui des changements climatiques, doit être traité par des négociations vraiment ouvertes et une nouvelle institution mondiale devrait être créée et chargée de la gouvernance en matière environnementale. Les décisions doivent se prendre dans une plus grande transparence, laquelle passe par la liberté de l'information et l'établissement d'un registre des lobbyistes aux niveaux tant national qu'international. Au cours des dix dernières années, le nombre des lobbyistes d'entreprises gravitant autour du Parlement européen a augmenté de manière exponentielle. Bien que, selon le message diffusé par les dirigeants des grandes puissances, la solution des problèmes d'insécurité mondiale passe par la démocratie et la responsabilité, la démocratie brille par son absence dans la communauté mondiale, d'où le caractère instable, imprévisible et dangereux du monde actuel.

M. O. BENABDALLAH (Maroc), *co-rapporteur*, présentant le deuxième projet de rapport (A/125/3b)-R.2), dit que l'urgence de la question de la redistribution de la richesse et du pouvoir, qui devrait être discutée par les parlementaires du monde entier, les gouvernements et la société civile, découle d'une préoccupation à la fois stratégique et sociale. Pour rétablir l'équilibre des forces, il faut un changement des priorités nationales, régionales et internationales. Il convient de disposer d'une approche philosophique et historique de la question des inégalités pour en comprendre les causes profondes et les éliminer. Bien que le monde soit 40 fois plus riche qu'il ne l'était au début du XX^{ème} siècle, les inégalités s'accroissent et le nombre de personnes vivant dans une pauvreté extrême est plus élevé que jamais.

Lorsqu'on réfléchit aux moyens de redistribuer le pouvoir et les richesses, il faut tenir compte de plusieurs facteurs déterminants qui pourraient avoir une incidence sur les positions adoptées par les Etats et les parlements qui en sont la représentation à l'UIP. Il faut aussi prendre en considération l'histoire, qui n'est pas étrangère aux intérêts convergents qui peuvent exister entre pays de mentalités similaires. Il faut aussi accorder une attention particulière aux objectifs communs de la redistribution du pouvoir et des richesses, qui ont été explicités lors des soulèvements récents et des changements survenus dans les relations internationales. Au niveau mondial, les changements d'ordre démographique, économique, technique et organisationnel de ces dernières années ont entraîné une modification progressive de l'équilibre du pouvoir, un glissement des capacités de puissance et d'influence des sphères étatiques vers celles de la société civile, et une transition entre centres de gravité ou noyaux géographiques de puissance et de rayonnement mondial.

Le phénomène de transition des pouvoirs est illustré par l'essor de l'Asie, qui devient un foyer d'ascendance et de rayonnement mondial. La révolution dans les domaines des communications et des transports a eu pour effet d'éliminer les barrières en matière de recherches et d'échanges de données et d'informations, ce qui confère de réels et nouveaux pouvoirs à des entités qui ne prenaient pas part aux jeux traditionnels du pouvoir. Les nouveaux centres du pouvoir devront donc être établis sur des bases autres que la notion

traditionnelle de puissance mondiale, qui supposait la force militaire. Ces évolutions ont des répercussions importantes sur la gouvernance mondiale et il y a lieu de réfléchir aux moyens à employer pour que les problèmes posés par la rapidité des changements au niveau mondial, que les crises récentes ont encore exacerbés, soient abordés et réglés de manière démocratique.

Les efforts déployés pour redistribuer le pouvoir et faire une plus grande place à la gouvernance mondiale doivent tenir compte de la façon dont les agendas sont fixés au niveau mondial. Il faut aussi s'assurer que les points qui y sont inscrits font l'objet d'un suivi efficace. Il faudrait réfléchir au rôle d'un meilleur contrôle et aux autres moyens d'établir un nouvel ordre, fondé sur des valeurs sociales, économiques et environnementales, et se demander si les efforts de redistribution du pouvoir devraient porter uniquement sur les fonctions des principales organisations internationales ou s'ils devraient tenir compte aussi du rôle des organisations de la société civile.

La réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies, considéré aujourd'hui encore comme un club de cinq, est à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations Unies depuis 1979. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) est connue pour être la moins transparente des organisations internationales. Les pays n'ont pas tous des chances égales de participer à ses négociations et décisions, de sorte qu'un petit nombre de grands pays industrialisés y exercent une influence considérable. Le pouvoir étant distribué de manière inéquitable, peu d'objectifs ont été atteints en matière de développement international.

En faisant de la redistribution du pouvoir un thème de débat et un sujet de résolution pour la 126^{ème} Assemblée, la deuxième Commission permanente manifeste la volonté politique de redistribuer pouvoir et richesses de manière à répondre aux besoins de toute la communauté mondiale, en se laissant guider par les valeurs de paix et de vraie démocratie. La distribution inégale du pouvoir inspire un ressentiment de plus en plus vif dans les pays en développement; la coopération doit donc prendre un tour nouveau au niveau mondial si l'on veut venir à bout des multiples problèmes qui se posent. Les institutions mondiales et les processus décisionnaires doivent s'adapter au changement, se montrer plus respectueux des valeurs démocratiques et plus efficaces. L'affermissement de la démocratie au niveau mondial passe par une participation plus équitable de tous les membres de la communauté internationale, notamment par un espace plus vaste laissé aux acteurs de la société civile. Les pays en développement doivent être associés à la prise des décisions dans les institutions internationales. Il faut encourager la coopération mondiale à se renforcer afin de faire en sorte que les solutions apportées aux problèmes mondiaux répondent aux besoins des pays en développement comme des pays développés. Il faut que ceux qui sont laissés pour compte et marginalisés dans le monde soient entendus.

Mme Y. LI, *Chef du Service de la dette et du financement du développement, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), intervenante*, dit que la redistribution du pouvoir et pas seulement des richesses est un vaste sujet. Le premier projet de rapport montre que le monde est en proie à des changements importants qui touchent à l'ordre économique, aux convictions idéologiques, à sa composition démographique, au rôle de l'Etat, aux rapports entre les sexes et à l'environnement. La reconstruction après la Seconde Guerre mondiale a marqué de son empreinte la pensée et les institutions qui sont acceptées dans le monde depuis plus de deux générations. La crise financière actuelle a sonné le réveil de la communauté internationale et l'a fait réfléchir aux conséquences des réalités actuelles et à la nécessité d'une refonte des institutions pour venir à bout des problèmes actuels. Redistribuer le pouvoir n'est pas une tâche facile car la distribution actuelle a ses partisans qui veulent la maintenir en place. Cependant, il n'est pas possible de répondre aux besoins du monde présent sans adapter la distribution du pouvoir aux réalités contemporaines. Aucune des questions abordées dans le premier projet de rapport n'a encore été réglée.

Le second projet de rapport traite des disparités de revenu qui subsistent à l'intérieur des nations et entre elles malgré la croissance générale de l'économie mondiale. La révolution des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des transports a bouleversé l'ordre économique mondial. Les structures de la gouvernance mondiale n'ont pas évolué au même rythme que le progrès économique et il manque la volonté politique de remédier à cette situation. C'est avec des actes qu'il faut répondre aux aspirations et aux attentes internationales. L'alternance des périodes d'expansion et de récession freine la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et l'espoir de les atteindre pour 2015 est de plus en plus faible. S'agissant de la gouvernance internationale, le rapport souligne l'importance des acteurs non étatiques, ainsi que la nécessité de reconfigurer les principales institutions internationales.

L'idée d'une redistribution du pouvoir est dangereuse aux yeux de certains, malgré la mondialisation et les avancées technologiques qui ont accru la richesse mondiale. Cette richesse accrue n'a pas été partagée de manière égale. Les inégalités se sont creusées, dans les pays développés comme dans les pays en développement, et les progrès réalisés n'ont pas suffi à atteindre les OMD. Par ailleurs, l'économie croît aux dépens de l'environnement. Il faut donc mener une politique économique délibérée de développement solidaire. Les pays en développement passent actuellement par une phase de rattrapage économique. Il serait bon qu'ils tirent les leçons des expériences passées pour que leur développement économique soit durable d'un point de vue tant social qu'environnemental. Pendant cette phase de rattrapage, les pays en développement devraient être attentifs aux niveaux des salaires, à la sécurité sociale, au système de l'éducation et au système fiscal. Ils doivent encourager encore l'esprit d'entreprise.

Les Nations Unies sont le lieu par excellence où l'on peut agir sur les questions essentielles telles que le développement économique et social, les changements climatiques, les droits de l'homme, la paix et la sécurité. Avec les institutions de Bretton Woods, elles ont donc un rôle de premier plan à jouer en veillant à la cohérence des politiques. Les changements ont été jusqu'à présent trop lents. Au moment où le monde s'enfonce dans la crise financière, les réformes sont plus urgentes que jamais. La crise peut être source d'enseignements très précieux : il ne faut pas laisser passer cette chance.

Débat

M. J. JAHANGIRZADEH (République islamique d'Iran) dit que de nombreux pays sont actuellement en difficulté en raison de l'aggravation de la pauvreté et du fossé ainsi créé. S'il se maintient, ce fossé va diviser la société, ce qui compromettra la position de la classe moyenne comme rempart de la stabilité sociale. La gouvernance, la politique fiscale et d'autres politiques socio-économiques ont une incidence sur l'égalité économique. En contrôlant ces politiques, les parlements ont un rôle crucial à jouer. En tant que représentants du peuple, les parlementaires doivent prendre soin d'assumer aussi bien que possible leurs fonctions de législateur et de contrôle.

Il existe un lien étroit entre la pauvreté et l'absence de pouvoir social et politique, dont il faut venir à bout. L'autonomisation des pauvres doit être inscrite à l'ordre du jour international comme l'une des principales stratégies de lutte contre la pauvreté. L'autonomisation des femmes doit y figurer aussi. De petits prêts et la gratuité de l'enseignement pour les groupes vulnérables peuvent mettre les pauvres sur la voie de l'autonomie et de la participation à la vie politique.

Le débat sur la redistribution du pouvoir devrait avoir lieu à l'échelle internationale. Les pays riches et puissants devraient assumer une plus grande part de responsabilité envers la communauté internationale. Les pays riches ont souvent négligé les décisions prises au niveau international, tel que l'engagement de consacrer 0,7 pour cent du PNB à l'aide publique au développement (APD), qui n'a pas été tenu. De vrais progrès passent par une compréhension plus profonde de l'inégalité de la distribution internationale du pouvoir, qui doit être corrigée. D'où la nécessité de réformer les Nations Unies et les institutions financières internationales.

M. D. BECIROVIĆ (Bosnie-Herzégovine) dit que rien ne menace plus la paix et la sécurité internationales actuellement que la crise financière et économique mondiale car la pauvreté est le pire danger pour l'humanité. Le monde compte actuellement plus d'un milliard de personnes vivant dans le plus grand dénuement. A problème mondial, solution mondiale. Or, dans le monde contemporain, les riches s'enrichissent et les pauvres restent pauvres. Il est de plus en plus manifeste que de meilleures politiques sociales et une distribution plus équitable des richesses peuvent contribuer à la réduction de la pauvreté.

Les règles du commerce mondial, qui protègent actuellement les riches, devraient être révisées. Il faut trouver de nouvelles solutions qui permettent aux pays en développement de faire reculer la pauvreté et de parvenir à un développement durable. Il faut une coopération Nord-Sud et Sud-Sud car il est plus facile à plusieurs de venir à bout des problèmes. Le but de la communauté internationale dans son ensemble devrait être en définitive de se doter d'une stratégie générale pour parvenir à éliminer la pauvreté et elle devrait se mobiliser dans ce but et y consacrer ses ressources. La Bosnie-Herzégovine soutient sans réserve tous les efforts déployés à cette fin et est prête à coopérer à toute action en faveur de la justice sociale.

M. V. BAYKOV (Bélarus) dit que la redistribution du pouvoir aurait pour effet de corriger les disparités sociales, ce qui est fort nécessaire, vu la tendance actuelle assez paradoxale à l'accroissement des richesses mondiales et à une aggravation des inégalités, qui est due à l'injustice du système qui dirige le monde. Les modes actuels de distribution du pouvoir dans le monde découlent de la mondialisation, qui est elle-même inégale. Le système international, financier et commercial, a été conçu de telle sorte que les pays développés s'enrichissent aux dépens des économies en développement. Il est donc juste et urgent de redistribuer le pouvoir pour redistribuer les richesses. Il devrait y avoir un basculement général du pouvoir des pays développés vers les pays en développement et les acteurs non étatiques. Sur fond de fragmentation mondiale, le pouvoir international est actuellement entre les mains de clubs fermés tels que le G8 et le G20, qui ne proposent pas de solutions pour améliorer la gouvernance mondiale. Jusqu'à présent, les efforts de redistribution du pouvoir dans le monde n'ont pas répondu aux besoins des parties prenantes. Il est fermement convaincu de la nécessité de nouer des partenariats à l'échelle mondiale pour venir à bout des problèmes mondiaux et parvenir à une gouvernance mondiale plus équitable. Une gouvernance mondiale inclusive permettrait à la communauté internationale de trouver un bon équilibre des forces et d'assurer une distribution plus équitable des biens dans le monde.

Mme M. KUMAR (Inde) dit que la redistribution du pouvoir est surtout urgente dans le secteur financier. L'émergence d'économies fortes, comme celles de l'Afrique du Sud, du Brésil, de la Chine, de l'Inde et du Mexique, a modifié l'architecture de la gouvernance mondiale. Grâce à l'action décisive et concertée du G20, la crise financière et économique mondiale de 2008 n'a pas entraîné l'effondrement de l'économie mondiale. Pour assurer une relance durable de l'économie, le G20 doit s'attacher à redistribuer le pouvoir au niveau de la gouvernance mondiale. La crise a mis en évidence la nécessité de réformer les instances de contrôle et les institutions financières mondiales, en particulier les institutions de Bretton Woods, qui devraient être plus ouvertes à tous, plus représentatives et en état d'apporter une aide au développement aux pays à faible revenu. L'Inde estime nécessaire d'accélérer les réformes de la gouvernance en démocratisant ces institutions et en associant plus largement les pays en développement à la prise des décisions et à l'établissement des agendas.

Les pays en développement détiennent approximativement 40 pour cent du pouvoir d'achat mondial. Si l'on veut que les gains du commerce soient plus équitablement répartis, il faut mettre en place un régime commercial juste et équitable qui s'attaque aux asymétries que le système présente actuellement. Le Cycle de Doha pour le développement doit aboutir et se conclure rapidement si l'on veut un régime ouvert, stable et équitable pour le commerce mondial. Dans le domaine des changements climatiques, il faut aussi une gouvernance qui soit juste et équitable. La charge liée à l'adaptation aux changements climatiques ne doit donc pas incomber à ceux qui sont le moins responsables de ces changements, comme les petits Etats insulaires en développement. Pour agir sur les changements climatiques, il n'y a pas d'autre solution qu'un processus transparent, multilatéral et équitable.

L'Inde estime que l'Organisation des Nations Unies, en particulier le Conseil de sécurité, doit subir une réforme générale pour combler le déficit démocratique. Le Conseil de sécurité débat de questions relatives au monde en développement. Aussi les pays en développement devraient-ils être présents en plus grand nombre tant parmi les membres permanents que parmi les membres non permanents du Conseil de sécurité. Les nouveaux moteurs du changement au niveau planétaire devraient occuper la place qui leur revient dans les instances internationales. Le rapport et le projet de résolution devraient faire état de la nécessité de corriger les déséquilibres dans les agendas mondiaux et de mettre en place une gouvernance mondiale équitable et démocratique.

M. I. PALĂR (Roumanie) dit que la distribution des richesses et du pouvoir dans la société empêche les individus de jouir de leurs droits de l'homme et de vivre dans la dignité. Il est impatient de voir l'Union européenne (UE) devenir une unité économique durable et solidaire. L'UE s'est fixé cinq objectifs ambitieux qui touchent à l'emploi, l'innovation, l'intégration sociale, au climat et à l'énergie et qui devaient être atteints pour 2020. Chacun des Etats membres a adopté ses propres objectifs nationaux dans chacun de ces domaines. La stratégie nationale de la Roumanie pour le développement durable comporte des activités thématiques et sectorielles qui vont dans le sens des objectifs énoncés par l'UE et suivent les directives de la Commission européenne.

A court terme, d'ici à 2013, la Roumanie a pour stratégie d'incorporer les principes et pratiques du développement durable dans tous ses programmes et politiques publics. A moyen terme, d'ici à 2020, elle voudrait que ses résultats, évalués à l'aune des principaux indicateurs du développement durable, se situent dans la moyenne de l'UE. A long terme, à l'horizon 2030, la Roumanie vise à obtenir des résultats supérieurs à la moyenne de ceux des Etats membres de l'UE. Le Gouvernement roumain estime qu'il faut à la fois viser à atteindre les normes européennes de qualité de la vie et favoriser la renaissance des métiers et des modes de vie traditionnels dans un cadre moderne.

M. M. GAROYIAN (Chypre) dit qu'il faudrait laisser aux peuples le soin de fixer l'agenda international, qui devrait refléter leurs aspirations. Veiller à ce que tous participent à la prise de décision : telle est l'essence de la démocratie participative. Le fait que les décisions soient prises par un exécutif très centralisé et que les négociations mondiales manquent de transparence, ne fassent pas l'objet d'un contrôle parlementaire suffisant et ne laissent aucune place à la participation des citoyens a alimenté la défiance du public à l'égard des institutions démocratiques et de la qualité de la démocratie. La concentration du pouvoir et de l'argent a encore aggravé le problème. La concentration des richesses va de pair avec une montée de la corruption dans les institutions démocratiques.

On devrait pouvoir sortir de la crise de la représentation en faisant une plus large place à la démocratie participative, à la responsabilité et à la transparence en politique. Il est donc essentiel de favoriser un débat public et de faire prendre conscience de la nécessité d'accroître la participation du public aux processus décisionnaires. Les jeunes devraient aussi avoir la possibilité de participer à la vie démocratique. Si l'on veut prévenir l'agitation sociale, il importe que les réformes répondent aux besoins et aux attentes des citoyens. Une redéfinition des rapports entre la société et les autorités s'impose. Les parlements nationaux sont des lieux idéaux pour le débat démocratique et ils devraient définir les politiques et promouvoir les initiatives qui correspondent aux vœux des citoyens. Il est important d'encourager le public à participer au débat et, pour ce faire, de veiller à la transparence des enjeux et de lui livrer des informations suffisantes.

M. R. LEÓN (Chili) dit que le pouvoir dans le monde est aux mains d'une minorité. Ceux qui ont des richesses exercent un pouvoir et ceux qui détiennent le pouvoir fixent l'agenda international. Ce mode de fonctionnement doit changer. La redistribution des richesses est une nécessité. On assiste actuellement à une grande effervescence sociale comme en témoignent le printemps arabe et les manifestations des indignés. L'utilisation des réseaux sociaux pour mobiliser les protestataires est sans précédent. Les défis mondiaux tels que le besoin d'un commerce équitable et l'adaptation aux changements climatiques doivent être relevés par la coopération et l'entente internationales. Les parlementaires ont là un rôle crucial à jouer et doivent agir d'urgence.

M. Y. FUJIMOTO (Japon) fait remarquer l'importance du rôle du tourisme dans le développement économique. Il faudrait faire mention de la coopération internationale pour la promotion du tourisme dans le projet de résolution de la deuxième Commission permanente. Selon les prévisions de l'Organisation mondiale du tourisme, les arrivées de touristes internationaux devraient dépasser le milliard et demi d'ici à 2020, date à laquelle le tourisme sera l'un des principaux moteurs de l'économie mondiale. L'écotourisme est une forme de tourisme durable qui permet aux voyageurs de jouir des beautés de la nature sans porter atteinte à l'environnement. La protection et la préservation de précieuses richesses naturelles pourraient contribuer à assurer l'autonomie nationale et régionale. Il incombe aux pays qui ont une industrie du tourisme bien rodée de faire profiter d'autres de leur expérience, en particulier les pays en développement, afin de promouvoir un développement durable. Il faut prendre des mesures pour développer une infrastructure touristique qui concilie respect de l'environnement et développement. Il est très facile de détruire le patrimoine historique et naturel d'un pays mais rien ne peut le remplacer. De plus en plus, la coopération internationale joue un rôle capital en aidant les pays en développement à accéder à l'autonomie économique grâce à un tourisme durable.

Mme L. AL-GAOUUD (Bahreïn) salue les deux projets de rapport et dit que des mesures doivent être prises pour renforcer les institutions financières internationales et le Conseil de sécurité des Nations Unies. Les pays qui ont actuellement la haute main sur ces institutions exercent une influence considérable sur l'évolution des événements dans le monde. La gestion de ces institutions doit être placée sous le signe de l'égalité et de la démocratie. Une réforme démocratique est actuellement en cours à Bahreïn, qui a mis fin à l'intervention étrangère. Les institutions de Bretton Woods sont au centre de la crise financière mondiale actuelle. Les pays en développement sont au désespoir car ils ne sont pas en mesure de résoudre leurs problèmes d'endettement et sont en retard dans la réalisation des OMD. Bahreïn a fourni des efforts considérables pour maintenir son taux de chômage en dessous de 3,6 pour cent. Elle se demande si les pays qui détiennent actuellement la majorité du pouvoir dans le monde sont prêts à y renoncer. Il faut se doter de stratégies pour obtenir une redistribution plus équitable du pouvoir.

M. HE KENG (Chine) dit que l'architecture de la gouvernance internationale doit subir des changements majeurs car pour relever les défis communs et mettre à profit les possibilités de développement, il faut mener une action coordonnée. La paix et le développement restent à l'ordre du jour de la communauté internationale parce que ce sont des buts difficiles à atteindre. La situation en Afrique du Nord et en Asie occidentale est particulièrement instable. Il est crucial que l'ONU, qui est l'organisation qui se prête le mieux au traitement des problèmes internationaux et à la pratique du multilatéralisme, donne l'impulsion dans les affaires internationales. Le droit d'exprimer son opinion et de prendre des décisions ne devrait pas être le privilège d'une minorité de pays.

Il faut accorder une plus grande attention aux économies émergentes, qui devraient jouir d'une représentation équitable dans le système financier international : les pays en développement ne peuvent plus être une force négligeable sur la scène internationale. Le G20 a un rôle crucial à jouer dans la gouvernance économique internationale. Il faudrait établir des mécanismes de coopération entre marchés émergents et s'efforcer d'instaurer un système financier international et un système international de libre-échange qui soient équitables, inclusifs et bien organisés. Il faut donc poursuivre activement la réforme des institutions financières internationales. Les pays en développement doivent se doter de moyens accrus pour affronter les risques financiers. Il faudrait mettre fin à toutes les formes de protectionnisme et respecter les principes de l'OMC.

La Chine est opposée à toute ingérence dans la souveraineté économique d'autres pays. La voie de la coordination est la seule qui mène à un développement partagé. Tous les pays doivent être traités en égaux comme membres de la communauté internationale et se voir garantir leur droit au développement dans des conditions d'égalité. La Chine est prête à coopérer avec la communauté internationale pour encourager la coopération Sud-Sud, ainsi que le dialogue Nord-Sud, en vue de la mise en place d'un système économique international équitable.

M. P. MARTIN-LALANDE (France) dit que la gouvernance internationale a besoin de règles nouvelles pour instaurer un système de prise de décision légitime qui allie transparence et efficacité. Il constate avec satisfaction que tous s'accordent à reconnaître la nécessité d'un nouveau modèle de gouvernance pour l'économie mondiale. Le public prend conscience peu à peu du fait que les problèmes quotidiens rencontrés par les citoyens dans les domaines de la santé, de l'emploi, de la sécurité, de l'environnement et de la migration ne peuvent être aplanis qu'avec l'adoption d'une nouvelle approche mondiale.

Il plaide pour une réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies, en particulier pour une augmentation du nombre des sièges permanents et des sièges temporaires qui permette au Conseil de sécurité de refléter plus fidèlement la réalité du monde contemporain en faisant place aux puissances émergentes et en leur donnant la possibilité de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales. La France est favorable à la proposition d'attribuer des sièges permanents à l'Allemagne, au Brésil, à la Chine, à l'Inde et au Japon, et d'élargir la représentation des pays d'Afrique au Conseil de sécurité. Il devrait aussi y avoir un pays arabe parmi les membres permanents.

Plutôt que de créer un nouveau conseil économique international, il vaudrait mieux réformer le Conseil économique et social actuel pour en améliorer l'efficacité et lui donner un rôle de coordination plus important. La coordination économique au sein des Nations Unies devrait avoir une incidence sur le G8 et le G20. Bien que le G20 représente un progrès puisque le nombre de pays participant aux décisions économiques internationales importantes a augmenté, nombre de décisions ne sont pas prises par les pouvoirs politiques mais plutôt dictées par les marchés. Le G20 représente 85 pour cent de l'économie mondiale et les deux tiers de la population mondiale. Les pays qui ne sont pas représentés au G20 peuvent faire entendre leur voix au travers de leurs groupes géopolitiques. Il ne peut y avoir de gouvernance internationale que si la communauté internationale a une vision commune des intérêts

généraux du monde. L'UIP a un rôle crucial à jouer en favorisant cette reconnaissance internationale des intérêts communs du monde. La souveraineté des Etats doit être respectée dans le contexte de la gouvernance régionale. Les procédures applicables au suivi, à l'évaluation et aux sanctions doivent être reconnues et acceptées au niveau mondial. Le meilleur moyen d'agir sur les problèmes mondiaux est de veiller à une gouvernance mondiale équitable.

Mme B. Contini (Italie), première Vice-Présidente de la deuxième Commission permanente, prend place au fauteuil présidentiel.

M. M.F. AZIM (Bangladesh) dit que les pays en développement sont marginalisés dans les échanges commerciaux, sur le terrain des technologies, sur la Toile à laquelle ils accèdent avec peine, et dans la prise des décisions à l'échelle mondiale. Bien qu'il soit question dans le discours de renouveler l'engagement pris envers les PMA, ceux-ci ne reçoivent pas l'aide accrue promise. Le discours mondial prend un tour trop technique, et les droits de la propriété intellectuelle servent de prétexte pour empêcher les transferts de technologie. La fracture numérique se creuse rapidement et, dans bien des cas, les intérêts des pays défavorisés ne sont pas pris en compte dans les instances décisionnaires mondiales. Le Bangladesh a toujours été favorable à une plus large participation des PMA aux décisions qui se prennent au niveau international. Il est à son avis important que tous bénéficient d'un traitement équitable dans les organisations internationales, si l'on veut que l'agenda international soit l'affaire de tous.

Les PMA et les pays marginalisés devraient être représentés dans des enceintes internationales telles que les institutions de Bretton Woods. La communauté mondiale doit prendre conscience du fait que l'absence d'une pluralité d'opinions et d'efforts communs peut faire obstacle au progrès. La paix, la sécurité et le développement sont des objectifs que l'on ne peut atteindre qu'à force d'engagements communs et de solidarité entre les nations. Il faudrait créer les conditions voulues pour que les PMA puissent échapper à la pauvreté, et leurs opinions et préoccupations doivent être prises en compte lorsque des initiatives de développement et de réduction de la pauvreté sont à l'étude. Les marginalisés doivent avoir voix au chapitre dans les institutions financières internationales, le Conseil de sécurité des Nations Unies et d'autres enceintes internationales telles que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et le Cycle de négociations commerciales de Doha pour le développement.

M. M. LEMMA (Ethiopie) dit qu'une nouvelle dynamique s'est emparée de l'économie mondiale, avec de nouveaux modèles de croissance qui ont des conséquences multiples sur les relations politiques et économiques mondiales. La diversité dans l'équilibre mondial des forces et les relations internationales a ouvert de nouvelles opportunités qui pourraient être bénéfiques pour la population mondiale, notamment des possibilités de coopération Sud-Sud, dont profitent particulièrement les pays d'Afrique. Si la mondialisation pose des problèmes, elle ouvre aussi des débouchés et a accéléré la croissance économique dans certains pays, tout en laissant d'autres au bord du chemin. Le système économique mondial souffre d'un déficit démocratique et l'économie mondiale, avec sa nouvelle donne, a besoin d'une architecture économique et financière plus inclusive et plus démocratique. Les pays développés et les pays en développement doivent être présents à égalité dans les instances décisionnaires mondiales.

Ce sont les PMA qui souffrent le plus des crises financières, alimentaires et énergétiques mondiales et, bien qu'ils aient très peu contribué aux changements climatiques, c'est chez eux que les conséquences en sont le plus catastrophiques. Il est capital qu'ils soient maîtres de leur développement national pour favoriser une croissance durable et solidaire et que leurs gouvernements respectifs appliquent des politiques économiques adaptées à la situation de leur pays. L'Ethiopie reconnaît les efforts déployés par l'UIP pour encourager l'adoption d'agendas qui répondent aux intérêts et aux aspirations de la collectivité mondiale.

M. L. RAMATLAKANE (Afrique du Sud) dit que les parlementaires ont un rôle à jouer en traçant le chemin à suivre d'une génération à l'autre. Ils doivent user de leur influence internationale et bilatérale pour bousculer le statu quo, obtenir une redistribution du pouvoir et participer à l'établissement des agendas internationaux. Il n'est pas possible de redistribuer les richesses sans redistribuer le pouvoir. Il faudrait s'employer à obtenir une plus grande synergie entre l'UIP et les Nations Unies sur un agenda commun en matière de développement. Les efforts devraient aussi porter sur les moyens à donner aux Nations Unies pour qu'elles soient mieux à même de remplir leur mandat.

L'affermissement de la démocratie au niveau mondial passe par plus d'espace laissé à chacun des membres de la communauté internationale. Il faudrait aussi élargir l'accès des pays en développement à la prise des décisions dans les institutions internationales. L'UIP peut et doit encourager les Nations Unies à entendre les voix des pauvres et des marginalisés et à associer les pays en développement à la recherche de solutions aux problèmes mondiaux. Jusqu'à présent, les pays développés renâclaient à agir face aux problèmes auxquels se heurtent les pays en développement. Cette exclusion traduit un manque de volonté politique. L'UIP devrait faire pression pour que toutes les instances internationales soient réformées et que les pays en développement ne soient pas oubliés dans la redistribution du pouvoir. Des nations qui n'ont pas voix au chapitre doivent avoir la possibilité de siéger dans des instances décisionnaires mondiales telles que le Conseil de sécurité des Nations Unies.

M. R.H. MOHAMMED (République-Unie de Tanzanie) dit que l'ONU ne facilite pas un partage du pouvoir entre ses Etats membres. La réforme de la composition du Conseil de sécurité n'a que trop tardé. L'OMC joue un rôle capital dans l'enrichissement des pays développés. Les instances internationales devraient être plus démocratiques et plus représentatives. Le pouvoir et les richesses sont très étroitement liés. Les pays puissants ont des technologies plus avancées et ils sont riches, encore que leurs richesses ne soient pas distribuées de manière équitable entre leurs habitants. Bien que les actifs financiers dans le monde aient quadruplé depuis trente ans, le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté est en augmentation. Même dans un puissant pays démocratique comme les Etats-Unis, la majorité de la richesse nationale est entre les mains d'une toute petite minorité. Si l'on veut redistribuer le pouvoir et les richesses dans le monde, il faudra un plan stratégique, social et économique, auquel soient associées toutes les parties prenantes. Il importe que la voix des laissés-pour-compte soit entendue.

M. D. PACHECO (Portugal) dit que le monde contemporain est en pleine mutation, et qu'un nouvel ordre international se prépare. Le pouvoir change de mains tous les jours. La structure de la gouvernance mondiale et des organisations internationales doit changer elle aussi. Il est inadmissible que la Libye de Mouammar Kadhafi ait présidé le Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Une réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies s'impose, avec l'attribution de nouveaux sièges permanents à l'Afrique du Sud, au Brésil et à l'Inde. Il est temps que les mots se traduisent par des actes.

Mme M. GREEN (Suède) s'inquiète de ce que les femmes soient si peu représentées aux postes de responsabilité, en particulier dans les institutions de Bretton Woods et au Conseil de sécurité des Nations Unies. Il est temps que les femmes soient reconnues comme acteurs clés dans le système international et siègent en plus grand nombre dans toutes les instances décisionnaires. La prise en compte du genre est une nécessité dans tous les domaines. Si les femmes pouvaient participer sans réserve à la vie de la société, l'impact sur la croissance économique en serait considérable. L'égalité des droits et des chances se traduirait par des progrès pour tous. L'égalité entre hommes et femmes et l'autonomisation des femmes constituent une étape cruciale sur la voie qui mène au respect de la dignité de tous.

L'égalité entre les sexes est une priorité en Suède, où 40 pour cent des parlementaires sont des femmes. La lutte pour l'égalité a été rude et longue et elle n'est pas terminée. Il arrive souvent que les femmes parvenues à des positions de pouvoir ne puissent pas exercer pleinement leurs droits, en raison d'attitudes traditionalistes. De grands progrès ont été réalisés et l'écart entre hommes et femmes dans l'emploi, l'éducation et la recherche s'est réduit. La Suède a prouvé que le changement était possible à condition d'avoir une vision, le courage et la volonté d'agir.

M. C. WIMMER (Venezuela) salue les projets de rapport présentés par les co-rapporteurs. Les événements qui se déroulent actuellement en Afrique du Nord, aux Etats-Unis et ailleurs dans le monde témoignent du désir de démocratie du public. Ils sont comparables à la révolution bolivarienne au Venezuela, expression du rejet de l'injustice sociale, qui a abouti à une réforme constitutionnelle et à l'établissement d'une démocratie participative. Des pans entiers de la société vénézuélienne qui ne pouvaient pas se faire entendre sont sortis de l'ombre. Le pouvoir électoral et l'autorité morale se sont imposés pour garantir la participation directe du public. Les représentants élus sont tenus d'appliquer les décisions publiques. Ils sont sous le contrôle du public et peuvent être relevés de leurs fonctions avant la fin de leur mandat par référendum secret. Il faudrait introduire des changements pour instaurer la démocratie participative au niveau international et favoriser une coopération et une collaboration véritables.

M. S. Al-Husseini (Arabie saoudite), Président de la deuxième Commission permanente, reprend place au fauteuil présidentiel.

M. M. AL-GHANIM (Koweït) dit que le monde est en proie à des changements démocratiques et démographiques, qui préludent à l'avènement d'un nouvel ordre international. Une réforme de fond s'impose pour de nombreuses institutions internationales. L'activité humaine est responsable des changements climatiques et ce sont les pays les plus pauvres qui en souffrent le plus. Le printemps arabe est un soulèvement des peuples contre des dictatures répressives. La moitié de la population mondiale vit avec moins d'un dollar par jour tandis qu'une petite minorité détient la majorité des richesses de la Terre. Les riches s'enrichissent tandis que les pauvres s'appauvrissent et des enfants meurent de faim. L'ordre international actuel doit donc changer. Au niveau mondial, le pouvoir est entre les mains d'un petit nombre de pays industrialisés, dont les décisions sont lourdes de conséquences. Une redistribution du pouvoir et des richesses est donc nécessaire.

L'égalité tient une place capitale dans la lutte contre la pauvreté et les changements climatiques et pour un développement durable. La société civile et les parlementaires doivent participer à la prise des décisions. Le Koweït est un pays prospère et ses citoyens bénéficient de soins de santé et d'une éducation de qualité. Par l'intermédiaire du Fonds koweïtien pour le développement économique arabe, il consacre 4 pour cent de son PIB à la satisfaction des besoins de pays en développement à travers le monde. Il importe que la démocratie l'emporte pour tous les peuples et que les voix des laissés-pour-compte soient entendues. Le Koweït attend avec impatience le jour où la paix et la sécurité régneront dans le monde, où il n'y aura plus de répression et où l'humanité pourra vivre en paix et dans l'égalité.

M. M. AMWEELO (Namibie) dit que, le 21 mars 1990, la Namibie a accédé à son indépendance et est devenue un Etat membre à part entière des Nations Unies. La Namibie est désireuse de nouer avec d'autres pays des relations amicales, fondées sur le respect des principes des droits de l'homme, de la liberté et de la justice. Elle n'est pas à l'abri des problèmes mondiaux tels que les menaces à la sécurité internationale, les effets des changements climatiques et la crise financière et économique mondiale. Ces problèmes sont partis des pays développés. Du fait des changements climatiques, causés par les gaz à effet de

serre émis par les pays industrialisés, la Namibie a été touchée par de graves inondations en 2010 et 2011. Les populations pauvres et vulnérables sont celles qui souffrent le plus de ces changements.

Les parlementaires sont la voix du peuple. Ils ont donc le devoir d'étudier les questions mondiales en exerçant leur sens critique. Les parlements, qui ratifient les traités et accords internationaux, devraient savoir quelles seront les incidences de ces instruments sur la vie des populations. Ils doivent en contrôler l'application par le gouvernement. Il faut donc s'employer à doter les parlements des pays en développement et des jeunes démocraties des capacités nécessaires. Les négociateurs des pays en développement doivent être sur un pied d'égalité avec ceux des pays développés. Les pays riches et puissants devraient aider les pays en développement et décourager les pratiques internationales biaisées. L'Afrique souhaite bénéficier d'une représentation équitable dans toutes les grandes enceintes internationales.

M. C. HANSUEBSAI (Thaïlande) félicite les co-rapporteurs de leur travail. Le thème de la redistribution du pouvoir et des richesses est d'une actualité particulière en Thaïlande, où la majorité de la population travaille dans l'agriculture et est économiquement défavorisée. En dix ans, le fossé entre riches et pauvres s'est beaucoup creusé. La Thaïlande doit réfléchir aux moyens non seulement de redistribuer les richesses de manière équitable et d'établir une démocratie multipartite, mais aussi de permettre aux autorités de faire appliquer la loi dans un esprit d'équité et d'égalité. Les principaux problèmes en Thaïlande sont le manque de tolérance des groupes politiques entre eux, le refus d'accepter les décisions des autres, un système non démocratique et une corruption fortement ancrée dans les mœurs. La démocratie parlementaire est encore perçue comme le meilleur système mais elle devrait être renforcée afin de venir à bout de la corruption.

Au niveau mondial, ce sont les pays développés qui fixent les agendas et les règles du système international, qui est injuste. Les pays en développement devraient se voir accorder la possibilité de revendiquer leurs droits et de se faire entendre sur la scène internationale. La démocratie est reconnue comme un système efficace, qui facilite la construction d'un avenir meilleur. La communauté internationale doit unir ses efforts pour que la démocratie cesse d'être une simple idéologie pour devenir réalité. Le parlement, maillon crucial de la chaîne entre les citoyens et le gouvernement, est vital pour le fonctionnement de la démocratie et remplit une fonction essentielle en obligeant le gouvernement, au nom des électeurs, à rendre des comptes. Il débat des politiques, les passe au crible et les affine; il contrôle l'action du gouvernement et empêche la corruption. Une démocratie stable passe par la pleine participation des parlementaires.

M. M. BAYIGGA (Ouganda) dit que la population mondiale est divisée en deux : les riches et les pauvres. Les riches sont obsédés par le profit qu'ils recherchent à tout prix, aux dépens des pauvres. Cette incessante course aux richesses est alimentée par l'orthodoxie néolibérale, qui a la faveur des institutions de Bretton Woods. L'OMC n'a pas amélioré la situation et les pauvres, ayant peu de moyens de négociation, continuent à être marginalisés. Les pays développés ayant fermé leurs marchés aux pays en développement, le volume des échanges commerciaux en provenance de l'Afrique est tombé à 2 pour cent à peine. Cette attitude va continuer de fausser l'économie mondiale au détriment des pauvres. Il est crucial non seulement de trouver un équilibre des forces mais aussi de mettre un terme à cette poursuite immorale du profit. L'équité est essentielle en matière de commerce et il importe d'encadrer l'activité prédatrice des sociétés pétrolières avides de profit, qui s'exerce aux dépens des pays pauvres.

M. Q. ABDELKARIM (Palestine) dit qu'il importe de procéder à un réexamen et à une réforme de fond du système international, qui fonctionne sur la base de principes aujourd'hui dépassés, comme celui qui veut que ceux qui détiennent des richesses s'en servent pour

exercer le pouvoir et, en exerçant le pouvoir, acquièrent de nouvelles richesses. Cet état de choses a accentué les déséquilibres et les inégalités et aggravé l'injustice et les crises dans le monde. Le peuple palestinien est la principale victime de ce système, qui repose sur deux piliers, deux mesures. Récemment, la Palestine a déposé auprès de l'ONU une demande d'admission comme membre à part entière. Bien que de nombreux autres aient soutenu cette demande, un Etat membre, qui a un droit de veto au Conseil de sécurité, s'y est opposé. L'octroi à la Palestine du statut de membre des Nations Unies pourrait relancer le processus de paix qui a échoué jusqu'à présent. S'il faut changer le système international, il est urgent de réformer le Conseil de sécurité des Nations Unies, entre autres institutions internationales.

M. I.A. BILOUR (Pakistan) dit que, pour que tous aient suffisamment à manger dans le monde, il faudrait éviter que les hausses des prix du pétrole ne se répercutent sur les prix des produits alimentaires de base.

M. A. HAGEN (Norvège) reconnaît la nécessité de réorganiser le monde selon un modèle et un ordre nouveaux. Les rapports présentés par les deux co-rapporteurs constituent un bon point de départ et devraient être fusionnés en un seul document avant la 126^{ème} Assemblée de l'UIP. Dans son projet de rapport, Lord Judd décrit avec exactitude le glissement du pouvoir de l'Occident vers l'Orient. Comme lui, il estime qu'il est urgent de réformer le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. De nombreuses personnes en Norvège considèrent depuis longtemps avec scepticisme la priorité donnée par la Banque mondiale à la privatisation dans les pays en développement. Le Gouvernement norvégien a donc posé une condition à son soutien à la Banque mondiale : l'aide norvégienne ne doit pas servir à des facilités de prêts liées à des privatisations dans les pays en développement.

Pour sa légitimité et sa crédibilité mêmes, le Conseil de sécurité des Nations Unies devrait subir une refonte complète, et pas seulement une réforme de sa composition. Il semble absurde que des pays comme la France et le Royaume-Uni, qui comptent peu d'habitants, ait un droit de veto au Conseil de sécurité, alors que d'autres pays qui ont une très forte population, comme l'Inde, n'y sont pas représentés. Il faut revoir la composition du Conseil de sécurité pour tenir compte des réalités mondiales et éviter qu'il ne devienne anachronique.

M. C. GANYA (Kenya) dit que, pour les parlementaires du monde, la 125^{ème} Assemblée de l'UIP est l'occasion de discuter des réalités d'une situation mondiale dont la complexité est encore aggravée par les crises économiques. Ils doivent s'efforcer d'affronter ces réalités et les problèmes qu'elles posent. Les gouvernants et leaders tiennent leur mandat du peuple, qui leur a ainsi exprimé sa confiance. L'Assemblée devrait s'attacher à favoriser des compromis entre les capitaux et la finance d'une part, et les travailleurs et le peuple de l'autre. Des efforts devraient être déployés pour que des progrès visibles soient faits et des résultats obtenus peu à peu dans des enceintes mondiales telles que l'OMC et les institutions de Bretton Woods. En matière socio-économique, il faudrait élaborer des modèles et des politiques dynamiques et appropriés. Les parlementaires devraient engager instamment l'exécutif à adopter des modèles économiques dynamiques. L'économie doit être au service des êtres humains. A partir des politiques économiques et sociales régionales, chaque pays doit adopter le cadre nécessaire pour pouvoir relever les défis du monde contemporain et s'engager sur la voie d'un développement durable. Il faut aussi faire en sorte que les résolutions adoptées par l'UIP se traduisent en actes au niveau national; il y va de la légitimité de l'UIP.

Mme S.M. ESCUDERO (Argentine) dit que l'Argentine est favorable à une politique de tolérance zéro à l'égard des paradis fiscaux, qui suscitent des mouvements illicites de capitaux et encouragent les sociétés multinationales à investir chez eux. On estime par exemple à deux milliards de dollars les capitaux détenus aux îles Cayman, ce qui équivaut à six fois le PIB de l'Argentine. Cette situation engendre une concurrence fiscale entre les pays, qui va à l'encontre de leurs intérêts, et elle encourage les privilégiés à ne pas payer d'impôts. A l'échelle mondiale, un tiers de la richesse privée se trouve dans les paradis fiscaux.

Les réformes apportées en 2010 aux institutions financières internationales ont été insuffisantes. Les pays en développement représentent 50 pour cent du PIB mondial et devraient donc avoir 50 pour cent des droits de vote à la Banque mondiale et au FMI. Dans le cadre de la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies, il faudrait reconsidérer les catégories de membres, les droits de vote, la représentation régionale, la taille du Conseil et ses méthodes de travail, ainsi que ses rapports avec l'Assemblée générale. Les citoyens du monde ne se sentiront jamais en sécurité tant que les membres permanents du Conseil de sécurité qui ont un droit de veto auront la possibilité d'agir contre les décisions de l'Assemblée générale : une telle situation porte atteinte à la crédibilité du système et à l'espoir que l'on peut placer en lui, ce qui, dans des cas extrêmes, peut déboucher sur des actes de violence et même de terrorisme international.

M. H. TAJAM (Uruguay) dit que les résultats des institutions internationales dépendent beaucoup de ceux qui participent à leurs travaux. Lorsqu'on réfléchit aux moyens de redistribuer les richesses, il faut aussi penser à la redistribution du pouvoir. La démocratie passe par une participation équitable à la prise des décisions mais exige aussi que les décisions prises soient appliquées et respectées. Les pays qui ont établi les règles ne les ont pas appliquées et ont mené le reste du monde à la crise financière. Il faut réformer le système monétaire si l'on veut éviter qu'une monnaie ne soit au centre des échanges commerciaux et n'attaque les autres économies. La réforme monétaire doit aller de pair avec celle des institutions financières internationales. Redistribuer les richesses, c'est redistribuer le pouvoir économique. La participation dans les institutions internationales doit être plus équitable, ce qui suppose la suppression du droit de veto au Conseil de sécurité des Nations Unies.

M. A. CHERRAR (Algérie) dit que le système de gouvernance mondiale actuellement en place a été conçu par les vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale, et qu'il est donc dépassé. Il faut un nouveau système, dans lequel le droit de veto au Conseil de sécurité des Nations Unies soit remplacé par un système de vote à la majorité qualifiée des deux tiers, dans lequel chaque pays dispose d'une voix. Aucun pays ne doit avoir le pouvoir de brandir le carton rouge. Le Conseil de sécurité devrait être élargi, mais le pouvoir ne devrait pas être entre les mains de quelques-uns. La réforme devrait aussi s'étendre aux institutions de Bretton Woods, pour que les décisions y soient prises par un plus grand nombre. Pour que la démocratie l'emporte sur la scène internationale, elle doit être bien vivante à l'intérieur des pays, avec une distribution égale des pouvoirs et des gouvernements plus représentatifs, qui soient mieux placés pour représenter leurs peuples respectifs dans les institutions internationales.

Mme S. TIOULONG (Cambodge) dit que "richesse" signifie "pouvoir" dans le monde actuel. Le fossé se creuse entre les riches et les pauvres, tant à l'intérieur des pays qu'entre eux. Ce fossé est une bombe à retardement réglée pour exploser par les masses de pauvres gens qui ont faim et n'ont rien à perdre et qui éprouvent de l'envie et de la colère à l'égard du petit nombre de privilégiés. Cette situation conduit à des révoltes et à des manifestations qui, pour la plupart, sont restées contrôlables jusqu'à présent et qui n'ont pas dégénéré en actes de violence. Cependant, si elle devait se prolonger, elle aboutirait à des actes de terrorisme et à des conflits dont l'enjeu serait certains produits alimentaires, l'eau et la terre puisque les ressources du monde se raréfient de plus en plus. Elle partage l'avis du représentant de l'Algérie et estime que la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies devrait consister non seulement à en élargir la composition mais aussi à éliminer le droit de veto. La réforme doit commencer par un changement des mentalités, en particulier chez les plus riches. Les richesses sont actuellement concentrées entre les mains d'un petit nombre. Les sociétés riches doivent donc assumer leurs responsabilités envers le monde et utiliser leurs richesses et leur pouvoir pour le bien commun, plutôt que pour servir leurs intérêts propres, afin de garantir la sécurité.

Mme R.R. NINSIIMA (Ouganda) demande comment on peut redistribuer le pouvoir en restant attaché aux valeurs démocratiques. Dans des pays comme l'Ouganda, le pouvoir est souvent concentré dans une région. La redistribution du pouvoir dans ce cas nécessiterait une modification de la Constitution. Elle évoque la situation de personnes qui, bien qu'ayant la capacité de diriger, n'ont pas les qualifications nécessaires pour se présenter aux élections comme leaders en raison du milieu défavorisé dont elles sont issues et de leur manque d'instruction et elle se demande comment venir à bout de telles difficultés.

Le MODERATEUR invite l'intervenante et les co-rapporteurs à présenter leurs conclusions.

Mme Y. LI, *Chef du Service de la dette et du financement du développement, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), intervenante*, dit que le débat a témoigné d'un désenchantement général devant la lenteur avec laquelle il est procédé à la redistribution du pouvoir. Il ne fait aucun doute que le Conseil de sécurité des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods doivent faire l'objet de réformes. Bien qu'il existe de nombreux modèles et propositions de changement, les avis sont partagés sur la manière dont il convient de procéder désormais. Les parlements pourraient user de leur influence pour faire sortir le débat de cette impasse. Un récapitulatif des propositions faites devrait figurer en annexe au rapport des co-rapporteurs pour en faciliter l'examen à l'avenir. Pour faire l'objet d'un consensus, les propositions doivent être convaincantes et recueillir des appuis. Si l'on prenait des mesures pour régler et gérer les crises financières et redistribuer les richesses, il en résulterait une plus grande égalité. Il est important aussi d'intégrer la dimension du genre dans tous les domaines si l'on veut avancer sur la voie de l'égalité.

M. O. BENABDALLAH (Maroc), *co-rapporteur*, dit qu'il a pris note de la convergence d'opinions entre les participants au débat et de leur lucidité collective. Il n'a pas d'objection à ce qu'il soit fait mention dans les rapports de la question du tourisme comme moteur de l'économie mondiale. Il prie les participants de soumettre par écrit toutes les propositions que les Membres aimeraient faire concernant des ajouts à faire figurer dans le rapport ou des éléments à incorporer dans le projet de résolution.

Lord JUDD (Royaume-Uni), *co-rapporteur*, dit qu'il a trouvé encourageant que M. Benabdallah et lui-même aient abouti à des conclusions similaires après avoir rédigé séparément leurs rapports. Vu l'ampleur du débat qui vient d'avoir lieu, il ne sera pas possible de lui rendre complètement justice. Il note que tous les participants au débat ont été favorables au changement et ont reconnu le caractère insatisfaisant de la situation actuelle. Le débat a donné matière à réflexion et a mis en garde contre l'extrémisme et la violence que pourrait engendrer la situation actuelle si elle ne changeait pas. Il se réjouit à la perspective d'une collaboration future sur le sujet et à l'idée de voir adopter la résolution à la 126^{ème} Assemblée en Ouganda. Il exprime sa gratitude à ceux qui ont fait part de leurs opinions.

Le MODERATEUR remercie tous les participants et les co-rapporteurs de leurs contributions.

La séance est levée à 17 h.25.